

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00247

Numéro SIREN : 440 087 815

Nom ou dénomination : AMB DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/015990

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	27 042	27 042			
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	739 243	391 622	347 621	347 621	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	564	564			
	Autres immobilisations corporelles	1 430 829	1 233 746	197 083	347 632	150 549 43.31-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 061 106	633 040	428 066	428 066	
	Créances rattachées à des participations	1 703 448	1 520 873	182 575	334 302	151 726 45.39-
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	27 404		27 404	27 404	
Total II		4 989 637	3 606 467	1 383 170	1 485 025	302 275 20.35-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	478 282		478 282	386 100	92 182 23.88
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	22 232	982	21 249	182 675	161 426 88.37-
	Autres créances	93 884		93 884	122 689	28 806 23.48-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	10 181		10 181	10 181	
	Disponibilités	260 615		260 615	29 207	231 408 792.31
	Charges constatées d'avance (3)				3 620	3 620 100.00-
	Total III	865 192	982	864 210	734 472	129 738 17.66
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		5 854 829	3 807 869	2 046 960	2 219 497	172 537 7.77-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

720 797
0
103 620

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
CAPITAUX PROPRES						Euros	%
	Capital (Dont versé : 698 304)	698 304		698 304			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6		6			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	21 819		21 819			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves			2 317 940		2 317 940	100.00
	Report à nouveau	384 221				384 221	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 015 445		2 702 162		3 717 606	137.58
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	1 351 352		335 908		1 015 445	302.30
AUTRES FONDS PROPRES							
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)							
	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	59 605		72 024		12 419	17.24
	Concours bancaires courants	98 127		85 034		13 093	15.40
	Emprunts et dettes financières diverses			635 425		635 425	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 175		370 099		66 924	18.08
	Dettes fiscales et sociales	232 347		98 393		133 955	136.14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			30 800		30 800	100.00
	Autres dettes	2 354		591 815		589 461	99.60
Comptes de Régularisation							
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	695 607		1 883 589		1 187 982	63.07
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 046 960		2 219 497		172 537	7.77

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

421 069

1 790 856

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 572 760		2 572 760	2 612 478		39 718	1.52
Production vendue de biens							
Production vendue de services	46 600		46 600	127 105		80 505	63.34
Chiffre d'affaires NET	2 619 360		2 619 360	2 739 584		120 223	4.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			74 508	24 867		49 641	199.63
Autres produits			945	1 844		899	48.76
Total des Produits d'exploitation (I)			2 694 813	2 766 294		71 481	2.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 510 318	1 361 461		148 857	10.93
Variation de stock (marchandises)			92 182	170 553		262 734	154.05
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			628 806	756 964		128 158	16.93
Impôts, taxes et versements assimilés			32 509	32 805		296	0.90
Salaires et traitements			469 741	447 830		21 912	4.89
Charges sociales			86 217	71 885		14 332	19.94
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			150 549	156 313		5 764	3.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			983	63 776		62 793	98.46
Dotations aux provisions							
Autres charges			58 615	56 856		1 760	3.10
Total des Charges d'exploitation (II)			2 845 556	3 118 442		272 885	8.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			150 743	352 148		201 405	57.19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			33 072		33 072	100.00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	45		48		3	6.83-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	45		33 120		33 075	99.86-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			2 009 327		2 009 327	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)	4 081		21 344		17 263	80.88-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 081		2 030 671		2 026 590	99.80-
2. Résultat financier (V-VI)	4 037		1 997 551		1 993 515	99.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	154 780		2 349 699		2 194 919	93.41
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 097 940		47 895		1 050 045	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	207 146				207 146	
Total VII	1 305 086		47 895		1 257 191	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	134 862		8 736		126 126	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			391 622		391 622	100.00-
Total VIII	134 862		400 358		265 496	66.31-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 170 224		352 463		1 522 687	432.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 999 944		2 847 309		1 152 635	40.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 984 499		5 549 471		2 564 971	46.22-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 015 445		2 702 162		3 717 606	137.58

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 333

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 046 959,91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 619 360,43 Euros et dégageant un bénéfice de 1 015 444,75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société est en procédure de sauvegarde judiciaire depuis le 05/04/2018, date du jugement d'ouverture prononcé par le tribunal de Commerce de Lyon. La période d'observation a fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 02/04/2019 date prévue du jugement. A date d'établissement du présent bilan, le montant des créances déclarées au mandataire judiciaire n'est pas arrêté de manière définitif. Depuis le jugement d'ouverture et jusqu'à établissement des comptes annuels, aucun fait significatif n'est venu dégrader la situation de la société.

Malgré les pertes réalisées au cours de l'exercice, la société a arrêté ses comptes selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Abandons de créances groupe consentis pour 133 279 €
Abandons de créances groupe reçus pour 1 097 940 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

La société a enregistré dans son chiffre d'affaires un montant de cartes club pour 135 157 €, au niveau des ventes de marchandises. Ces cartes attribuent un avantage futur pour le consommateur.

Aucune provision n'a été constituée à cet effet.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 27 188 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 27 188 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	27 188
Total	27 188

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	27 042		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	739 243		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564		
Installations générales agencements aménagements divers	1 364 899		
Matériel de transport	14 819		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 112		
TOTAL	1 431 393		
Autres participations	3 123 427		
Prêts, autres immobilisations financières	27 404		
TOTAL	3 150 831		
TOTAL GENERAL	5 348 509		

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement TOTAL			27 042
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			739 243
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			564
Installations générales agencements aménagements divers			1 364 899
Matériel de transport			14 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			51 112
TOTAL			1 431 393
Autres participations		358 872	2 764 554
Prêts, autres immobilisations financières			27 404
TOTAL		358 872	2 791 958
TOTAL GENERAL		358 872	4 989 637

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	27 042			27 042
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564			564
Installations générales agencements aménagements divers	1 026 282	146 384		1 172 666
Matériel de transport	14 819			14 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 096	4 165		46 261
TOTAL	1 083 762	150 549		1 234 310
TOTAL GENERAL	1 110 803	150 549		1 261 352

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	146 384				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 165				
TOTAL	150 549				
TOTAL GENERAL	150 549				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	391 622				391 622
Sur titres de participation	633 040				633 040
Sur autres immobilisations financières	1 728 019		207 146		1 520 873
Sur comptes clients	67 380	983	67 381		982
TOTAL	2 820 061	983	274 527		2 546 517
TOTAL GENERAL	2 820 061	983	274 527		2 546 517
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		983	63 776 207 146		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 703 448	0	1 703 448
Autres immobilisations financières	27 404	0	27 404
Autres créances clients	22 232	22 232	
Personnel et comptes rattachés	607	607	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	120	120	
Impôts sur les bénéfices	27 188	27 188	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 417	35 417	
Divers état et autres collectivités publiques	1 959	1 959	
Débiteurs divers	28 593	75 027	103 620
TOTAL	1 846 967	12 495	1 834 472

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99 204	1 077	98 127	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 528	0	58 528	
Fournisseurs et comptes rattachés	303 175	245 557	57 618	
Personnel et comptes rattachés	39 339	39 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 031	22 956	25 075	
Taxe sur la valeur ajoutée	87 101	87 101		
Autres impôts taxes et assimilés	57 877	22 687	35 190	
Autres dettes	2 354	2 354		
TOTAL	695 607	421 069	274 538	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 333			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	43 644			43 644

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit au bail	720 797			720 797	382 399
Fonds de commerce	18 446			18 446	9 223
Total	739 243			739 243	391 622

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Au vu des difficultés économique et financière du groupe, la direction a décidé de déprécier les fonds de commerce des magasins à hauteur de 50% hormis Vienne qui a été déprécié à hauteur de 100%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les titres de participation et les créances rattachées à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciées à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciés à 50%.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice (voir paragraphe "titres immobilisés" ci-dessus).

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les soldes intragroupes à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, le solde est déprécié à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, le solde est déprécié à 50%.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 959
Total	1 959

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 077
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 896
Dettes fiscales et sociales	91 900
Total	148 873

Charges et produits constatés d'avance

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

22 salariés

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 600 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Le montant des engagements n'étant pas significatif, aucune provision pour charge n'a été comptabilisée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- M2M	3 416	70.00	136 127
- SHOP 84	172 564	100.00	230 295
- SHOP IDF liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP 73	368 018	100.00	8 685
- SHOP 38	679 183	100.00	474 587
- SHOP 63 liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP BF liquidation judiciaire		50.89	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandons de créances financières	875 703	771810
- Abandons de créances commerciales	222 237	771820
Total	1 097 940	
Charges exceptionnelles		
- Abandons de créances financières	15 412	671810
- Abandons de créances commerciales	117 867	671820
Total	133 279	

AMB DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 698.304 euros
Siège social : 15, Route d'Heyrieux
69780 MIONS

440 087 815 RCS LYON

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES
DECISIONS ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES
ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 25 MARS 2019**

**DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter **LE BENEFICE comptable** de l'exercice s'élevant à la somme de **UN MILLION QUINZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE QUATRE EUROS ET SOIXANTE QUINZE CENTS (1.015.444,75 euros)** comme suit :

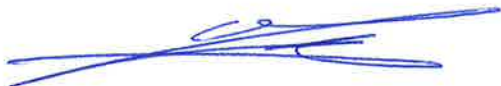
- | | |
|---|-------------------------|
| - Sur le compte « Report à nouveau » | 384.221,00 euros |
| - 5 % à la réserve légale, soit | 50.772,00 euros |
| - Le Solde au compte "Autres réserves" | 580.451,75 euros |

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que suivant décisions de l'associée unique du 15 décembre 2015, la somme de 800.000 € a été distribuée par prélèvement sur le compte « Autres Réserves ».

SC DEVELOPPEMENT

Rep. par la **HOLDING FM3**

Elle-même rep. par **Brice MAZZOLENI et Marie-France MAZZOLENI**



AMB DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée

15 route d'Heyrieux

69780 MIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société AMB DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AMB DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des dépréciations des fonds commerciaux :

La note « Fonds commercial » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur fonds commerciaux.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Evaluation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées :

La note « Titres immobilisées » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des dépréciations sur titres de participation et créances rattachées.

Dans le cadre de l'audit des comptes, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et apprécié la cohérence des données. Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

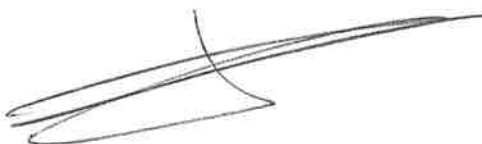
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Aix-en-Provence, le 8 mars 2019

Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO AUDIT



Pierre GOUIX

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	27 042	27 042				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	739 243	391 622	347 621	347 621		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	564	564				
	Autres immobilisations corporelles	1 430 829	1 233 746	197 083	347 632	150 549	43.31-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 061 106	633 040	428 066	428 066		
	Créances rattachées à des participations	1 703 448	1 520 873	182 575	334 302	151 726	45.39-
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	27 404		27 404	27 404		
	Total II	4 989 637	3 806 887	1 182 750	1 485 025	302 275	20.35-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	478 282		478 282	386 100	92 182	23.88
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	22 232	982	21 249	182 675	161 426	88.37-
	Autres créances	93 884		93 884	122 689	28 806	23.48-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	10 181		10 181	10 181		
	Disponibilités	260 615		260 615	29 207	231 408	792.31
	Charges constatées d'avance (3)				3 620	3 620	100.00-
	Total III	865 192	982	864 210	734 472	129 738	17.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 854 829	3 807 869	2 046 960	2 219 497	172 537	7.77-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

720 797
0
103 620

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 698 304)	698 304	698 304		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	6	6		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	21 819	21 819		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		2 317 940	2 317 940	100.00-
	Report à nouveau	384 221		384 221	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 015 445	2 702 162	3 717 606	137.58
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 351 352	335 908	1 015 445	302.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTES (I)	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
DETTES (I)	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	59 605	72 024	12 419	17.24-
	Concours bancaires courants	98 127	85 034	13 093	15.40
	Emprunts et dettes financières diverses		635 425	635 425	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES (I)	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 175	370 099	66 924	18.08-
	Dettes fiscales et sociales	232 347	98 393	133 955	136.14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		30 800	30 800	100.00-
	Autres dettes	2 354	591 815	589 461	99.60-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	695 607	1 883 589	1 187 982	63.07-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 046 960	2 219 497	172 537	7.77-

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

421 069 1 790 856

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 572 760		2 572 760	2 612 478		39 718	1.52
Production vendue de biens							
Production vendue de services	46 600		46 600	127 105		80 505	63.34
Chiffre d'affaires NET	2 619 360		2 619 360	2 739 584		120 223	4.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			74 508	24 867		49 641	199.63
Autres produits			945	1 844		899	48.76
Total des Produits d'exploitation (I)			2 694 813	2 766 294		71 481	2.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 510 318	1 361 461		148 857	10.93
Variation de stock (marchandises)			92 182	170 553		262 734	154.05
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			628 806	756 964		128 158	16.93
Impôts, taxes et versements assimilés			32 509	32 805		296	0.90
Salaires et traitements			469 741	447 830		21 912	4.89
Charges sociales			86 217	71 885		14 332	19.94
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			150 549	156 313		5 764	3.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			983	63 776		62 793	98.46
Dotations aux provisions							
Autres charges			58 615	56 856		1 760	3.10
Total des Charges d'exploitation (II)			2 845 556	3 118 442		272 885	8.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			150 743	352 148		201 405	57.19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			33 072		33 072	100.00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)		45	48		3-	6.83-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		45	33 120		33 075-	99.86-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			2 009 327		2 009 327-	100.00-
Intérêts et charges assimilées (4)		4 081	21 344		17 263-	80.88-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 081	2 030 671		2 026 590-	99.80-
2. Résultat financier (V-VI)		4 037-	1 997 551-		1 993 515	99.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		154 780-	2 349 699-		2 194 919	93.41
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 097 940	47 895		1 050 045	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		207 146			207 146	
Total VII		1 305 086	47 895		1 257 191	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		134 862	8 736		126 126	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			391 622		391 622-	100.00-
Total VIII		134 862	400 358		265 496-	66.31-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 170 224	352 463-		1 522 687	432.01
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		3 999 944	2 847 309		1 152 635	40.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 984 499	5 549 471		2 564 971-	46.22-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 015 445	2 702 162		3 717 606	137.58

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 333

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 046 959.91 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 619 360.43 Euros et dégageant un bénéfice de 1 015 444.75 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société est en procédure de sauvegarde judiciaire depuis le 05/04/2018, date du jugement d'ouverture prononcé par le tribunal de Commerce de Lyon. La période d'observation a fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 02/04/2019 date prévue du jugement. A date d'établissement du présent bilan, le montant des créances déclarées au mandataire judiciaire n'est pas arrêté de manière définitif. Depuis le jugement d'ouverture et jusqu'à établissement des comptes annuels, aucun fait significatif n'est venu dégrader la situation de la société.

Malgré les pertes réalisées au cours de l'exercice, la société a arrêté ses comptes selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Abandons de créances groupe consentis pour 133 279 €

Abandons de créances groupe reçus pour 1 097 940 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

La société a enregistré dans son chiffre d'affaires un montant de cartes club pour 135 157 €, au niveau des ventes de marchandises. Ces cartes attribuent un avantage futur pour le consommateur.

Aucune provision n'a été constituée à cet effet.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 27 188 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 27 188 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	27 188
Total	27 188

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	27 042		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	739 243		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564		
Installations générales agencements aménagements divers	1 364 899		
Matériel de transport	14 819		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	51 112		
TOTAL	1 431 393		
Autres participations	3 123 427		
Prêts, autres immobilisations financières	27 404		
TOTAL	3 150 831		
TOTAL GENERAL	5 348 509		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			27 042	27 042
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			739 243	739 243
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			564	564
Installations générales agencements aménagements divers			1 364 899	1 364 899
Matériel de transport			14 819	14 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			51 112	51 112
TOTAL			1 431 393	1 431 393
Autres participations		358 872	2 764 554	2 764 554
Prêts, autres immobilisations financières			27 404	27 404
TOTAL		358 872	2 791 958	2 791 958
TOTAL GENERAL		358 872	4 989 637	4 989 637

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	27 042			27 042
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	564			564
Installations générales agencements aménagements divers	1 026 282	146 384		1 172 666
Matériel de transport	14 819			14 819
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 096	4 165		46 261
TOTAL	1 083 762	150 549		1 234 310
TOTAL GENERAL	1 110 803	150 549		1 261 352

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	146 384				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 165				
TOTAL	150 549				
TOTAL GENERAL	150 549				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	391 622				391 622
Sur titres de participation	633 040				633 040
Sur autres immobilisations financières	1 728 019		207 146		1 520 873
Sur comptes clients	67 380	983	67 381		982
TOTAL	2 820 061	983	274 527		2 546 517
TOTAL GENERAL	2 820 061	983	274 527		2 546 517
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		983	63 776 207 146		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 703 448	0	1 703 448
Autres immobilisations financières	27 404	0	27 404
Autres créances clients	22 232	22 232	
Personnel et comptes rattachés	607	607	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	120	120	
Impôts sur les bénéfices	27 188	27 188	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 417	35 417	
Divers état et autres collectivités publiques	1 959	1 959	
Débiteurs divers	28 593	75 027	103 620
TOTAL	1 846 967	12 495	1 834 472

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99 204	1 077	98 127	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 528	0	58 528	
Fournisseurs et comptes rattachés	303 175	245 557	57 618	
Personnel et comptes rattachés	39 339	39 339		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 031	22 956	25 075	
Taxe sur la valeur ajoutée	87 101	87 101		
Autres impôts taxes et assimilés	57 877	22 687	35 190	
Autres dettes	2 354	2 354		
TOTAL	695 607	421 069	274 538	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 333			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	16.0000	43 644			43 644

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Droit au bail	720 797			720 797	382 399
Fonds de commerce	18 446			18 446	9 223
Total	739 243			739 243	391 622

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Au vu des difficultés économique et financière du groupe, la direction a décidé de déprécier les fonds de commerce des magasins à hauteur de 50% hormis Vienne qui a été déprécié à hauteur de 100%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 et 4 ans
Matériel de bureau et inform	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les titres de participation et les créances rattachées à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciées à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, les titres de participation et les créances rattachées sont dépréciés à 50%.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice (voir paragraphe "titres immobilisés" ci-dessus).

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au vu des difficultés économiques et financières du groupe, il a été décidé de déprécier les soldes intragroupes à la clôture de l'exercice de la manière suivante :

- Si la société liée est en liquidation ou en redressement, le solde est déprécié à 100%
- Si la société liée est en sauvegarde, le solde est déprécié à 50%.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 959
Total	1 959

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 077
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 896
Dettes fiscales et sociales	91 900
Total	148 873

Charges et produits constatés d'avance

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

22 salariés

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 600 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Le montant des engagements n'étant pas significatif, aucune provision pour charge n'a été comptabilisée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- M2M	3 416	70.00	136 127
- SHOP 84	172 564	100.00	230 295
- SHOP IDF liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP 73	368 018	100.00	8 685
- SHOP 38	679 183	100.00	474 587
- SHOP 63 liquidation judiciaire		100.00	
- SHOP BF liquidation judiciaire		50.89	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandons de créances financières	875 703	771810
- Abandons de créances commerciales	222 237	771820
Total	1 097 940	
Charges exceptionnelles		
- Abandons de créances financières	15 412	671810
- Abandons de créances commerciales	117 867	671820
Total	133 279	